

Curieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



TRAMWAY:
La voie du succès

SARKOZY EN ALGERIE:
Pas d'excuses

RESTOS DU COEUR:
La campagne est lancée



MUNICIPALES A NICE:
Jacques Peyrat isolé



Jacques Peyrat mis en minorité

→ par **Morgan Lebsir**

Les huit adjoints de Jacques Peyrat qui ont rejoint le camp de Christian Estrosi ont été destitués. Dans une ambiance délétaire, le conseil municipal a aussi refusé de verser les indemnités du grand stade. Entre réglemens de compte et petites phrases assassines, la Mairie est au coeur d'une bataille électorale.



La mairie de Nice résonne de ses différends entre le Maire et ses colistés

C'est l'ambiance des grands jours au conseil municipal. Des dizaines de Niçois s'agglutinent devant l'entrée en espérant se frayer un chemin pour assister aux débats qui promettent d'être houleux. Ils ne seront pas déçus. Les coups de théâtre succèdent aux rebondissements. La tension atteindra son paroxysme quand les adjoints à qui Jacques Peyrat a retiré leurs délégations quitteront le conseil furieux.

Pour l'heure, on se croit dans un tribunal. Sauf que l'accusé est à la place du juge. Les ordres du jour s'enchaînent. Fustigé de toute part, Jacques Peyrat ne se démonte pas et a réponse à tout. L'air agacé, il sourit quand une élue communiste le traite de «gros personnage». Sûr de lui, à aucun moment il ne remet en cause sa politique ou ne répond directement aux attaques de sa majorité.

Les sujets qui fâchent

On frôle le ridicule lors du vote sur le remboursement des

frais liés au chantier avorté du Grand Stade. Cari, l'entrepreneur qui avait commencé les aménagements, réclame 16 millions d'euros à la ville. Une somme en forme de dédommagement des frais engagés dans la mise en oeuvre du projet. Les attaques fusent. «Pitoyable» lâche Bernard Asso, l'un des bannis, à propos de l'affaire. «J'en ai rien à cirer» lui répond Jacques Peyrat d'un ton brutal. Lors du vote de la délibération, c'est le flou total. Une décision pourtant cruciale : si le conseil approuve l'idée de Jacques Peyrat, la ville versera directement les indemnités à Cari. Dans le cas contraire, l'affaire ira en justice. Par 35 contre, 33 pour, et une abstention, un premier vote rejette la proposition du Maire. Un élu du Front National se lève alors : «attendez, vous n'avez pas compté nos voix alors que finalement nous sommes pour (les élus du FN avaient évoqué une volonté d'abstention). Un nouveau scrutin est organisé, mais il ne change rien au résultat

final. Malgré le ralliement des élus frontistes, la délibération du Maire ne recueille que 32 voix. Insuffisant face aux 35 contre. Conséquence : l'affaire Cari se poursuivra devant les tribunaux. Une procédure longue qui pourrait engendrer des frais de majoration conséquents.

Lâcheté et félonie

Le calme était à peine revenu que le second dossier brûlant arrivait à l'ordre du jour. Mais au moment d'entamer le vote sur la destitution des adjoints, Bernard Asso, le chef de file des contestataires, prend la parole. Il explique ses craintes sur l'avenir de la ville. «Je quitte le conseil municipal!». Sept adjoints le suivent et claquent la porte. Furieux le Maire leur adresse un vengeur : «à la félonie, vous pouvez ajouter la lâcheté». Il arbore alors un sourire ironique.

Dans l'assistance, les réactions sont partagées. Mais une majorité du public plie aussi bagage. A la sortie, les discussions sont vives. «Les meilleurs sont partis», s'exclame Marie-Madeleine, une Niçoise de 54 ans. Le vote qui s'en suit est sans surprise. Il ne reste plus que les fidèles de Jacques Peyrat. Les adjoints sont donc destitués à la majorité. Les délibérations se poursuivent mais le coeur n'y est plus. Elus et citoyens ne pensent désormais plus qu'à une chose : les municipales.

Morceaux choisis

→ Par **M.L.**

- Jacques Peyrat sur un ton ironique à propos de la pollution : «je me prome-nais la dernière fois dans les beaux quartiers de notre ville. Là où n'habitent pas les méchants nord-africains, les méchants africains ou les méchants tchétchènes. Non un quartier de bourge! Malgré les panneaux et les interdic-tions, il y avait des frigos, des détritrus partout...»
- Un élu de l'opposition ré-torque : «c'était peut-être des méchants russes!»
- Jacques Peyrat à propos de l'opposition de Dominique Estrosi sur le Grand Stade : «Estrosi, ça m'étonne pas!»
- Jacques Peyrat à propos du refus de sa majorité de voter la délibération : «J'en ai rien à cirer!»
- A une élue communiste : «quand je vous écoute, je comprends pourquoi vous êtes dans cette situation»
- Jacques Peyrat à propos des horaires du tramway : «si je comprends bien, vous préférez rentrer en tramway que de conduire bourré»
- Jacques Peyrat à propos du tramway : «on a le meilleur tramway du monde»
- Le bâtonnier Gubernatis prend la défense de Jacques Peyrat : «vous n'avez pas à vous plier devant les oukases du parti. Moi, je ne me trompe jamais dans mon amour et mon enga-gement pour Nice»

Dossier ★ Municipales

L'isolement d'un maire

→ par **Thomas Schurch**

Un maire sortant, désavoué par son propre parti, prêt à aller jusqu'au bout. Huit adjoints renvoyés, un dossier transformé en affaire... Jacques Peyrat persiste. Il briguera bel et bien un troisième mandat. Seul et contre tous.



Peyrat, seul contre tous (Le Monde)

Traitres !» Le mot est lâché. Habitué aux phrases chocs, aux mots acerbes, Jacques Peyrat a une nouvelle fois dit tout haut ce qu'il pensait tout bas... Dans la bataille pour la mairie de Nice qui l'oppose à Christian Estrosi, il a souhaité «clarifier les choses». En d'autres termes, retirer leurs délégations à huit adjoints UMP de l'ex (actuelle) majorité municipale. Ils avaient voté contre le projet de palace sur le parking Sulzer, le 12 octobre dernier. Lors de la délibération, douze élus de la majorité dont ces fameux adjoints avaient, en prenant position contre le dossier

Sulzer, annoncé indirectement leur ralliement au président du conseil général Christian Estrosi. Conséquence: à la veille de l'inauguration du tramway, l'adjoint au transport Alain Sanz s'est vu interdit de tribune officielle. Il avait conduit le projet depuis le début. Privés de leurs délégations et donc de leurs signatures, les ex-adjoints perdent, quant à eux, les trois quarts de leurs indemnités.

D'une pierre...

A travers ce vote de défiance, les douze élus ont clairement marqué leur choix. Le dossier Sulzer apparaît dès lors comme un simple prétexte. D'une pier-

re, ils font deux coups. Deux coups probablement fatals au Maire sortant. Bien sûr, d'une part, ils montrent clairement leur positionnement en faveur de Christian Estrosi. Bien sûr, aller à l'encontre de Jacques Peyrat revient à renier plusieurs années de collaboration. A travers leur renvoi, c'est l'isolement de Jacques Peyrat qui se creuse: «une démarche d'exclusion» affirme la fédération UMP des A-M. Pire, des voix s'élèvent pour demander l'expulsion de Jacques Peyrat du parti. Mais pourquoi justement avoir attendu ce fameux dossier Sulzer pour faire scission? Croire au hasard ou à la simple divergence d'opinion serait possible. Mais un peu facile.

Sulzer : dossier ou affaire ?

Refusant d'approuver la création d'un palace au lieu dit, les opposants au dossier ouvrent grandes les portes du passé. Un passé où le dossier Sulzer était alors une affaire. Rappel des faits : En mars 2005, un appel d'offres est lancé pour l'édification d'un palace pour 70 millions d'euros entre l'opé-

ra de Nice (dont il est séparé par la rue Sulzer) et l'hôtel Beaurivage. Quatre groupes internationaux y répondent. Rien d'illégal à première vue. Sauf que... Sauf que deux personnes, Martial Meunier-Jourde, directeur du protocole de la mairie, et Daniel Véran, directeur de la police municipale, sont soupçonnés d'être intervenus auprès du maire Jacques Peyrat pour influencer sur le choix du groupe. Les deux hommes ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire, le 24 juin 2006. Le maire, lui, n'a jamais été inquiété. Eclaboussé par cette affaire, Jacques Peyrat, comme tout bon ancien para qui se respecte, reste droit dans ses bottes. En course pour un troisième mandat, le Sénateur Maire « ira jusqu'au bout ». Il n'a probablement pas oublié qu'en 1995, il avait décroché la mairie sous l'étiquette Divers Droites, en l'emportant sur le candidat officiel du RPR, Jean-Paul Baréty. L'ancien avocat veut croire que «ce ne sont pas les partis politiques qui font le maire de Nice», «ville fière et indépendante».

D'ici 20 ans ?

→ Par **T.S.**

Ancien ami de Jean-Marie le Pen, ancien membre du Front National, Jacques Peyrat souffre de son ancienne vie. Comme une étiquette qui colle à la peau, le passé du Maire a du mal à

s'effacer. En fin politique, il a su changer de bord en 95. Nice valait bien une conversion.

Désormais UMP, apparemment correct, du moins politiquement, ses frasques verbales ont longtemps marqué au fer rouge ses points de vue. Après deux mandats, plus de 12 ans passé à la tête de Nice,

le pari de Peyrat semble perdu d'avance. Jamais inquiété par la justice, l'homme s'est malgré tout, très mal entouré. Le glaive et la balance ne sont jamais loin. De même, après plusieurs années de travaux interminables, l'arrivée du tramway semblait de bon augure. Peine perdue. Une arrivée trop tardive pour

permettre aux Niçois de lui « pardonner » ces quatre années de chantier. Interminables.

Jacques Peyrat apparaîtrait dès lors comme un maire «à la Van Gogh». Mal aimé de ses contemporains pour diverses raisons, il pourrait voir son salut d'ici 20 ans. Comme un vrai bâtisseur de la ville de Nice.



Enquête ★ Tramway

Tout roule pour le tram

→ par **Christophe Arnerin**

Des années de poussière, des millions d'euros investis et beaucoup de grogne mais au final : une satisfaction générale. Même les petits soucis au démarrage sont pardonnés. A condition que ça ne dure pas.



Avenue de la République, le tramway fait le plein (Photo: Alexis Bernard)

Pratique, rapide et ponctuel, rien à voir avec le bus», livre Stéphanie, jeune mère de famille. Elle n'a pas hésité une seconde à délaiss...

er sa «bonne vieille ligne 3». Car, elle en a connu des galères. Aujourd'hui pour le même prix, elle peut emprunter toutes les 5 minutes environ, une des 20 rames disponibles à ce jour. A cela, il faut ajouter «la possibilité de se garer dans un parking relais», s'exclament, en chœur, Jacques et Ghislaine, couple de jeunes retraités. En effet, une fois à bord du «tram» vous parcourez en moins de 50 min, les 9 km de la ligne 1. En toute sécurité. Pourtant cette semaine, un camion a heurté une rame. Un incident certes isolé, mais qui démontre toute la jeunesse du projet. «Il faut que les gens apprennent à vivre avec le tramway, que ce soit au volant ou à pied», précise Yves, contrôleur. Il est encore fréquent d'observer

des voitures ou des piétons s'attarder sur les rails du tram. En toute insouciance.

La carte de l'intuitivité

Pour informer la population, la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA) a recruté des contractuels chargés d'enquêter et d'informer les usagers au fil de leur voyage. C'est le cas d'Aziz, 28 ans : «je n'ai pas grand-chose à faire, c'est assez simple. On intervient uniquement quand il y a un souci électronique sur les panneaux d'affichage par exemple». Car la CANCA a joué la carte de l'intuitivité. Outre les voix qui annoncent les stations et les signaux lumineux, on trouve d'astucieux boutons d'ouverture pour personnes handicapés. Avec autant d'atouts et d'innovations, difficile de rester indifférent. «Il arrive même à calmer les râleurs», plaisante Raphaël, conducteur du tram. Cet ancien chauffeur de

bus de la ligne 68 ne regrette pas sa migration. «On est plus à l'aise, la conduite est plus douce et puis c'est plus tranquille», sourit-il.

Phénomène de mode

Alors le tramway niçois, des défauts ? Stéphanie regrette «juste qu'il ne soit pas plus grands». Bien qu'avec ces 35 mètres de long, Nice dispose certainement des rames les plus longues de France. Un atout vite dérisoire les jours d'affluence. Depuis son lancement officiel, il est devenu un véritable phénomène de mode. Plus de 50 000 passagers certains jours. La tendance veut qu'on le prenne entre 10 et 16 h en semaine, et à partir de 15h le week-end. «C'est normal, tout beau, tout nouveau, d'ici quelques mois, ça va se calmer !» s'amuse Raphaël. Mais pour le moment, comme un bon film, le tramway fait salle comble.

Une épopée...

→ Par **Maxime Schoech**

Le tramway n'en est pas à son coup d'essai à Nice. En 1927, il drainait près de 35 millions de voyageurs par an. Mais, à partir de 1953, il est supplanté par le trolley-bus. Depuis, la fréquence des transports publics n'a cessé de diminuer au profit de la circulation automobile. Effet boule de neige, la pollution des voitures souille les bâtiments et l'architecture niçoise. L'affluence des piétons en centre-ville diminue de 3.5% par an. Les magasins ferment tour à tour. Depuis son 1er mandat en 1995, Jacques Peyrat s'est battu pour que Nice obtienne son tram. Au total, près de 1300 personnes ont travaillé à la réalisation des travaux. Le projet a pourtant eu du mal à prendre forme. Soupçon de corruption, découverte de vestiges archéologiques ou d'amiante, grogne des riverains. Bref on y croyait plus.

Mars 2004 : Les ouvriers tombent sur de l'amiante rue Paul-Bounin.

Janvier 2005 : Coup d'envoi des travaux du tramway.

Avril 2005 : Un adjoint au maire est soupçonné d'avoir perçu 90 000 euros de pots de vin.

Mai 2005 : Pose du premier rail du tramway, sur le boulevard Comte de Falicon.

Août 2007 : Pour la première fois, une rame circule sur la totalité de la ligne.

Novembre 2007 : Inauguration et mise en service de la ligne 1.



Enquête ★ Tramway

Bientôt d'autres lignes ?

→ par **Renaud Coquet**

Dix jours que la ligne 1 est en service. Celle-ci connaît un large succès. Chaque jour 50.000 personnes l'utilisent pour se rendre à leur travail, rentrer chez eux ou sortir faire des courses. Cet engouement promet un bel avenir aux projets d'extension du réseau. Tout dépendra en fait de la future équipe municipale.



Aux arrêts, les Niçois se bousculent

Ce succès est inespéré! » jubile M. Clavel, directeur de la communication du tramway. «Nous sommes conscients que le revers de la médaille, ce sont les rames bondées. On prévoit d'augmenter leur fréquence.» Une toutes les 4 minutes, précisément. De quoi satisfaire les usagers du nouveau réseau. Certains, à l'image de Noémie, utilisatrice de la ligne 6, attendent plus : «J'habite La Trinité. Le tram ne change rien pour moi tant qu'il s'arrê-

te à Pont Michel. Je veux qu'il vienne jusqu'à chez moi.» Elle n'est pas seule à espérer l'extension du réseau. 91% des participants à la concertation publique sur l'extension du réseau sont favorables à la création de 4 tronçons.

La Trinité à 30 minutes de Masséna

Un prolongement vers le nord. Depuis le terminus du Pont Michel, les rails devraient pousser jusqu'à la gare SNCF de La Trinité et desservir ainsi l'Ariane. Un tel itinéraire relierait 31.000 personnes au réseau. Rapprochant La Trinité à 30 minutes de Masséna.

Un axe est-ouest majeur. La ligne 2 reliera à terme le port de Nice à Cagnes-sur-Mer soit 15,1 km. Elle devrait être réalisée en deux temps. Un premier tronçon de 8 kms entre le Port et St-Augustin. Ensuite étendu sur 7 kms vers l'ouest. Le tracé de la première portion reste vague. La Buffa,

Maréchal Joffre, Victor Hugo, Barla ou Cassini ? Rien n'est arrêté. Seul point de repère : les correspondances. Le but est de faciliter les changements d'une ligne à l'autre. Et créer ainsi un réseau capable de concurrencer la voiture. C'est d'ailleurs l'objectif de cet axe Nice est-Cagnes-sur-Mer. Mais cette alternative ne sera pas en service avant 2015-2017.

Une ligne 3 ? Le projet prévoit un tracé nord-sud le long de la Plaine du Var. De la Digue des Français à Lingostière via Saint-Isidore. Le développement commercial de la zone fait de l'arrivée du tramway une nécessité.

Le nouveau maire tranchera

«Tous ces projets restent en suspens le temps des municipales, rappelle M. Clavel, l'avenir du tramway dépend des politiques qui seront en charge du dossier.» On le sait,

Jacques Peyrat est à l'origine du tramway. Il a promis une pause avant la suite des travaux. S'il était réélu, la ligne 2 verrait le jour. En revanche, les candidats de l'UMP et du PS n'ont pas pris position clairement en faveur de la poursuite du réseau. Mais le sujet va certainement s'immiscer dans la campagne. Il y a fort à parier que Christian Estrosi tout comme Patrick Allemand tenteront de surfer sur le succès du tramway. Aucune décision politique ne sera donc prise avant mars prochain. En revanche, des études plus fines sur les tracés seront entrepris à l'été 2008. Les premiers coups de pioche pourraient être donnés en 2010. Sous réserve d'une équipe municipale soucieuse de reprendre le dossier. Une seule certitude pour réjouir les usagers : la mise en place, en janvier 2008, du ticket multimodal à 1 euro.

Collision

→ Par **Alexis Bernard**

C'est en voulant manœuvrer qu'un camion a heurté l'arrière du wagon, mardi matin. Une erreur d'inattention lourde de conséquences. Le tramway s'engage sur l'avenue Virgil Barel. Une petite sonnerie pour mettre en garde les étourdis et le chauffeur

amorce son démarrage, délicat et progressif. Comme souvent, les wagons sont densément garnis. Le convoi file assurément vers la prochaine station, Université Saint-Jean d'Angely. 11 h 20, le silence se brise, les vitres également. Un éclat, un choc, des morceaux de verres s'éparpillent dans le wagon. Les gens se protègent sous leurs bras, surpris par l'explosion. Le

tramway s'arrête brusquement, le silence reprend ses droits. «Je n'ai rien, juste des bouts de verres dans le cou», rassure cette dame âgée, assise près du couloir. Un camion vient de percuter un wagon. Deux vitres se sont littéralement brisées. A l'intérieur, plus de peur que de mal. Une dizaine de passagers ont reçu des débris sur la tête. Une vieille dame est légèrement

coupée à la main, sonnée par le choc. Pourtant, ce grain de sable n'a pas réussi à enrayer la mécanique du réseau. Dix minutes à peine après l'accident et voilà le trafic sur de bons rails. Les secours sont intervenus dans les cinq minutes, un tramway de remplacement quelques coups d'aiguilles plus tard. Cette organisation a décidé tout d'une réussite.



Il dénonce mais ne s'excuse pas

→ par **Romain Amalric**

Au premier jour de son voyage en Algérie, le chef de l'Etat a déclaré «profondément injuste» le système colonial. Loin des excuses demandées, la communauté algérienne apprécie le geste mais cela ne suffit pas. Les milliards d'euros de contrats signés ne peuvent cacher le désaccord de fond.



Amitié de circonstance ?

Cinq milliards d'euros de contrats peuvent-ils avoir raison de 40 années de travail d'associations et d'historiens? Dans un contexte tendu par les récentes déclarations antisémites du Ministre algérien des Moudjahiddines, Nicolas Sarkozy et Abdelaziz Bouteflika se sont affichés en amis. Dès ses premiers mots, le Président français a tenu à soulager la polémique sur l'héritage historique : «Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité,

fraternité». Entouré de plusieurs ministres français et de la présidente du MEDEF, il s'est exprimé tour à tour sur les dossiers de colonisation, racisme et facilité de circulation. Rendant hommage au dynamisme de la jeunesse algérienne, il a tenu à finir son discours sur un message d'avenir et d'amitié : «Moi, je suis venu pour construire. Je ne suis pas venu pour la nostalgie. Je suis venu pour l'avenir, pour l'amitié et pour la confiance entre l'Algérie et la France». «Ce n'est pas encore assez, mais c'est un progrès», affirme le Ministre algérien de l'Intérieur, Nourredine Yazid Zerhouni. Une partie des élites et dirigeants algériens attendait des excuses. Pour eux, la repentance est la moindre des choses, la France l'a déjà bien accordée à l'Arménie. Biffés les bienfaits de la colonisation positive, les dirigeants français n'ont pourtant toujours pas avoué que le système colonial français était l'un des plus dur et le

plus violent qui ait existé. Mais les algériens se doutaient bien que Nicolas Sarkozy ne serait pas aussi condescendant. L'image du nouveau président de la République est à construire au Maghreb. Loin des bains de foule de Jacques Chirac et l'empathie qu'il provoquait, Nicolas Sarkozy a une image brouillée auprès des Algériens. «Karcher» ou «ADN» sont les mots qui reviennent le plus pour le qualifier auprès de l'opinion publique.

L'intérêt français

Au vue de la passion que suscite l'histoire commune, chaque mot prononcé par Nicolas Sarkozy supporte le poids de tout un processus diplomatique. Une dimension éphémère puisque de façade. L'objectif étant bien entendu de ratifier des contrats, négociés aux forceps, pour des entreprises nationales. Mais ces projets ne sont que de taille moyenne, les plus gros contrats

sont pour demain. L'Algérie n'est toujours pas intéressée par les Airbus, les centrales nucléaires Areva, les Rafales de Dassault ou le TGV. Difficile dans ces conditions de faire preuve de cynisme devant un contexte historique difficile et passionné. Les mots de Nicolas Sarkozy sont propres et efficaces. Les déclarations sur un traité d'amitié simplifié ou un partenariat d'exception sont le pagne sémantique qui dissimule un véritable désaccord de fond. Chacun sait que les deux pays ne peuvent se permettre un traité qui serait une aliénation de l'Histoire. Abdelaziz Bouteflika ne pouvant se mettre à dos les anciens combattants, comme Nicolas Sarkozy est incapable d'une rupture avec le discours de la droite nostalgique. Pour le Président algérien, «les différences de points de vue sur la mémoire n'empêcheront pas de construire». Idéal pour les entrepreneurs français qui ont justement des choses à bâtir.

En porte-à-faux

→ Par **R.A.**

La communauté algérienne ne se laisse pas biaiser par le double langage du président de la République. «J'attendais des excuses», affirme Boudjemaa Ilhem, étudiante franco-algérienne à Nice. «Tout ça, c'est du politiquement correct».

Le principe même de la relation diplomatique irrite parfois certaines communautés. «Nicolas Sarkozy fait un petit pas vers les Algériens pour signer de gros contrats, on aurait aimé qu'il fasse aussi un petit pas vers les Pieds noirs et les Harkis», estime Mme Revel-Mouroz du Centre d'Etude Pied Noir de Nice. «Cela fait des années que nous demandons une date

pour la mémoire de nos morts, que nous demandons la responsabilité du gouvernement de l'époque. Sarkozy parle d'injustice, mais citez-moi un système qui soit juste?» Au niveau des relations franco-algériennes, ce ne sera jamais une simple question d'argent. La passion que suscite encore l'Histoire commune est omniprésente. Pour Mounir Boudjema,

journaliste au quotidien algérien 'Liberté', «le tort de Sarkozy est de vouloir simplifier, par un pragmatisme forcené, les relations avec Alger, en leur ôtant leur dimension historique et de mémoire. Les Algériens ne veulent pas être réduits à de simples partenaires économiques». La neutralité de Sarkozy ne fonctionnera peut-être pas avec le Maghreb.



Diversité au coeur des Restos

→ par **Laurène Guillaume**

La 22ème campagne des Restos du Coeur vient de débiter. Outre les nombreux repas distribués chaque jour, l'association va aujourd'hui plus loin. Logement, aide aux devoirs, insertion. Les «Restos» se diversifient.



Partout en France, les bénévoles des Restos du coeur répondent présents

Coluche crée les Restos du coeur en 1985. Solidarité. Générosité. L'association séduit. 2007. L'engouement est toujours le même. Les plus démunis y trouvent un refuge. Au fil des années, l'association a su évoluer en fonction des attentes. Son leitmotiv : distribuer gratuitement de la nourriture. Mais depuis Janvier, de nouveaux objectifs sont mis en place. Les restos du Coeur s'engagent à aider professionnellement et socialement ceux qui sont dans le besoin. «Cette année, nous avons mis en place une remise à niveau pour les enfants en rupture scolaire. Des enseignants viennent bénévolement pour aider les jeunes en difficulté». Sylvie, responsable de l'accueil et des inscriptions de l'antenne niçoise, se réjouit de

cette aide aux devoirs. Les Restos du Coeur se diversifient, évoluent, s'adaptent aux nouvelles difficultés. Enfants. Adultes. Personnes âgées. Tout est mis en place pour aider un maximum de personnes.

(R)évolution

Autre bataille : la commission de l'aide au logement. Mais sur ce sujet, Sylvie est plutôt sceptique : «Il n'y a presque pas d'appartements disponibles dans les Alpes-Maritimes et beaucoup de propriétaires ne veulent pas louer à des personnes en situation précaire.» Une répartition inégale, qui varie en fonction des départements. «Dans le Var ils n'ont aucun problème avec le logement». Il faut savoir également que l'aide pour l'habitation se gère au niveau départemental par une commisi-

sion spéciale.

De plus, cette année, l'antenne des Restos du Coeur de Nice a mis en place un projet d'insertion professionnelle. Les personnes concernées sont «seulement les gens qui sont vraiment en difficulté. Alors à ce moment-là, et uniquement dans ce cas, un projet d'insertion est mis en place». Sylvie ajoute : «notre but à nous est de les remettre dans la voie professionnelle!»

Chaque antenne départementale a ses propres initiatives. Les projets peuvent varier selon les départements. A Nice, ce sont le logement, l'aide aux devoirs et l'insertion qui priment cette année. En 22 ans, les Restos du Coeur ont su évoluer, face aux nombreux besoins d'une société où la précarité gagne du terrain.

En savoir plus

→ Par **Maud Tambellini-Mialon**

Les restos du coeur comptent 51 000 bénévoles, 82 millions de repas par an pour 700 000 personnes. L'association s'adresse en priorité aux personnes précaires, faute d'avoir les ressources suffisantes. Pour pouvoir venir chercher son repas chaque jour, il faut déjà s'inscrire dans un centre, monter un dossier. Des points vous sont attribués en fonction de votre situation familiale, le nombre d'enfants à charge, les aides perçues. L'organisation se sert du revenu minimum d'insertion comme base de calcul.

Chaque personne a le droit par jour à un litre de lait, une boîte de conserve, un fromage et un fruit au minimum. De plus, les centres fournissent des couches et des vêtements pour enfants aux jeunes parents.

A Nice, retrouvez les restos du coeur :
50 boulevard Verany :
04-93-89-21-06
18 rue Paul-Montel :
04-93-21-23-11
22 boulevard Comte-de-Falcon :
04-93-51-94-93



Trafic aérien : silence !

→ par **Célie Gourdon**

La Secrétaire d'Etat à l'Ecologie présente sa première mesure concrète, après le Grenelle de l'Environnement : un plan de lutte contre les nuisances sonores aériennes. Construites autour de trois grandes propositions, ces mesures devraient soulager les oreilles des Franciliens.



Les riverains de l'aéroport Nice Côte d'Azur réclament l'arrêt des vols après 23h30. Ce projet sera examiné le 14 décembre

Is ont un jardin, mais ils ne peuvent pas y déjeuner l'été. Le son de leur télé est coupé par intermittence, aussi souvent qu'un avion décolle d'Orly ou de Roissy. Trois millions de Franciliens vivent ainsi, dans le ronronnement sourd et régulier des réacteurs au dessus de leurs têtes. Des milliers de foyers réclament le financement de doubles vitrages. Leurs dossiers, trop nombreux, s'entas-

sent et prennent la poussière sur les bureaux de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires. Et des associations de riverains se battent depuis des années pour une amélioration de leur qualité de vie... Cette semaine, Nathalie Kosciusko-Morizet et Dominique Bussereau, leur ont enfin apporté un début de solution.

Première proposition : les avions devront désormais

voler 300 mètres plus haut en arrivant en Île de France. Ce qui réduira leur bruit de moitié, d'après la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie. L'aéroport du Bourget appliquera cette mesure dès l'année prochaine. Elle s'étendra à tous les aéroports franciliens en l'espace de 4 ans. Mais dès le premier semestre 2008, les pilotes atterrissant à Orly devront surveiller leur descente. En douceur. Double objectif : ménager les oreilles des riverains et économiser du carburant.

Vols de nuit surtaxés

Deuxième proposition du plan: une taxe. Décoller d'Orly entre 18 et 22 heures pourra coûter jusqu'à 4 fois plus cher pour les transporteurs. Cette nouvelle taxe «de soirée» va permettre de dégager des crédits pour continuer à lutter contre le bruit aérien. Elle s'ajoute aux deux autres taxes déjà existantes, durant la journée et la nuit, les TNSA (Taxe sur les Nuisances Aéroportuaires).

Ces dernières seront beau-

coup plus lourdes. Mises en place en 2005, elles permettent de subventionner l'insonorisation des maisons, en prenant en charge 80% du coût total. Mais elles sont, pour le moment, insuffisantes et n'arrivent pas à couvrir tous les dossiers. Les TNSA vont donc doubler courant 2008. L'objectif ? Insonoriser 7000 logements par an. Un bon début, même si c'est encore très insuffisant étant donné le nombre très important de foyers concernés.

Le président de l'association Forum Contre les Nuisances Aériennes, Claude Carssac se montre sceptique : «Le nombre de logements risque d'augmenter dans les années à venir. Il vaudrait mieux prendre le problème à l'envers : regarder le nombre de logements à insonoriser et débloquer la somme correspondante», déclare-t-il au Parisien. Il se réjouit cependant de l'avancée des choses : «C'est indéniablement positif. Nous attendons de voir les effets concrets sur le terrain».

Nice : chut, on vit!

→ Par **C.G.**

Le deuxième aéroport de France, Nice-Côte-d'Azur, connaît aussi des problèmes de nuisance. Lorsque les vents et une visibilité réduite empêchent

les avions de tourner au dessus de la mer pour atterrir, où lorsqu'ils décollent, ils survolent Antibes. A seulement 2 800 mètres au dessus des têtes. Des Antibois ont monté une association : le CAPSSA (Comité d'Action Pour la Suppression des Survol Abusifs). Ses membres

vivent à moins de 10 kilomètres de l'aéroport, et le bruit est, pour eux, de moins en moins supportable. D'autant que le trafic augmente chaque année de 5%. Le CAPSSA lutte pour réduire le nombre des vols frôlant la côte et leur trouver une alternative. Il constate une

évolution positive : 90% des objectifs contre les nuisances aéroportuaires ont été atteints, grâce à une première charte environnementale, signée en 2000. L'Etat et la CCI Côte d'Azur, dont dépend l'aéroport, ont voté, en 2005, un nouveau plan sur 5 ans, pour continuer ce travail.

Manèges sans dangers ?

→ par **Sébastien Gatto**

L'été dernier, deux personnes ont perdu la vie dans une attraction de fête foraine en région parisienne. Un accident, tragique et rare, qui a bouleversé l'opinion publique et relancé le débat sur la sécurité des installations. Depuis, tout est mis en oeuvre pour éviter que ce genre d'événement ne se reproduise.



Dans les fêtes foraines, le plaisir n'est pas toujours sans danger

La mort de deux personnes dans un manège de St-Germain-en-Laye n'aura pas été vaine. Quelques jours plus tard, Michèle Alliot-Marie annonçait l'arrêt immédiat de tous les manèges du même type. Jusqu'à nouvel ordre, «Le Booster», attraction à sensations fortes, ne fait plus partie du paysage forain. Un projet de loi est même en discussion pour renforcer la sécurité. Bientôt, la vitesse de certains manèges sera limitée. Les contrôles d'installations, quant à eux, seront plus fréquents et réalisés par des compagnies privées agréées. La périodicité des contrôles variera en fonction de leur dangerosité. Pour le moment, à chaque passage dans une ville, les

forains doivent remplir un rapport de sécurité attestant du bon fonctionnement de leur manège. Ce document est ensuite envoyé au service de réglementation de la mairie, puis transmis à la commission sécuritaire départementale chargée d'examiner le dossier. Enfin, à la veille de l'ouverture officielle des attractions au public, chaque manège est vérifié une dernière fois en présence d'une équipe de responsables. Pour ne prendre aucun risque, un manège est automatiquement interdit d'utilisation en cas de dysfonctionnement.

Pas de risque zéro

Avec toutes ces précautions on se demande encore comment un accident peut arriver. Pourtant, malgré les procé-

dures préventives, il existe des risques de panne et de défaillances indépendantes de la volonté humaine. Entre 2005 et 2006, treize accidents graves liés à une défaillance technique ont été recensés. Certes, le forain est entièrement responsable de sa machine et doit s'assurer de son bon fonctionnement. Mais il existe des situations qui ne mettent pas directement en cause le forain. Cela a été le cas pour l'accident survenu à St Germain en Laye. Le bras en fer retenant la nacelle d'un manège a cédé, provoquant la mort de deux personnes. L'attraction avait pourtant été vérifiée avant sa mise en service.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est le comportement des usagers et les

défaillances humaines qui sont la première source d'accidents sur les attractions.

Prudence

Chutes, bousculades dans la file d'attente, basculements par dessus les barrières de protections, les causes des accidents sont très variées. La commission de la sécurité des consommateurs a même identifié les six premières causes d'accidents les plus fréquents, dont 5 sont d'origine comportementale : défauts de surveillance des parents, position dangereuse dans l'attraction, non respect des consignes de sécurité, défaut d'utilisation du système de retenue du passager, erreur de l'opérateur. Les utilisateurs ne se rendent pas vraiment compte des dangers du non respect des consignes de sécurité.

Un homme de 46 ans l'a appris à ses dépens. Sa tête heurta le bras central d'un manège en se penchant hors de sa nacelle. Bien qu'ils soient très rares, les accidents, humains ou mécaniques, sont susceptibles d'arriver à tous moments. Si le risque zéro n'existe pas, de nouvelles mesures tendent tout de même à s'en rapprocher. Mais au final, sans risque, est-ce que ces manèges seraient toujours aussi attractifs ?



Euthanasie, débat paralysé

→ par **Morgane Solignac**

«Marie Humbert, l'amour d'une mère». Le téléfilm diffusé lundi soir sur TF1 donne le ton. Parti pris pourtant difficile après les rebondissements de l'affaire Humbert car le 29 novembre dernier, le kinésithérapeute de Vincent a affirmé que le jeune homme ne voulait pas mourir.



Téléfilm de TF1

Le fait n'est pas rare. L'euthanasie, une pensée qui s'insinue dans les veines de ceux qui ne supportent plus la vie. De ceux qui deman-

dent le droit de mourir. Enfin. L'affaire Humbert fait figure d'exemple. Surmédiatisée. La France entière est témoin du désarroi d'un fils. De l'amour d'une mère. Une France aussitôt déchirée entre débats éthiques et législatifs. A-t-on le droit de tuer ? Légalement, non. Mais les images parlent. Vincent, 22 ans, tétraplégique, aveugle et muet, avec son seul pouce pour le lier à la réalité. Un seul pouce avec lequel il demande «le droit de mourir», dans un livre adressé, entre autre, au Président de la République. 24 septembre 2003. Marie Humbert passe à l'acte, aidée du Docteur

Chaussoy. Injection mortelle. S'en suit le procès. Puis un non-lieu. Mais si des lois ont été votées (lois relatives aux droits des malades et à la fin de vie, 22 avril 2005), l'euthanasie active reste illégale.

Rebondissement ?

Quatre ans après, l'un des kinésithérapeutes de Vincent, Hervé Messenger, relance la polémique en affirmant que le jeune homme ne voulait pas mourir. Mais très vite, ses propos sont démentis. Vincent a été reconnu «en pleine possession de ses capacités intellectuelles» par les psychiatres

chargés de l'affaire. Le sujet est clos. Hervé Messenger, catholique, est ouvertement contre l'euthanasie.

Entre rebondissement tardif et téléfilm engagé, le sujet divise toujours. Pour ou contre ? Euthanasie passive ou active ? Le téléfilm a pris le parti d'une mère courage. Il a été suivi par 6,3 millions de Français. Peu, en tout cas par rapport aux attentes. Sujet trop délicat, interprétation trop touchante...Le débat sur la fin de vie, semble, lui, paralysé.

Mama Galledou veut savoir

→ par **Nadia Becir**

Le procès de six des incendiaires présumés du bus 32, à Marseille, en 2006 a débuté lundi à la Cour d'Assises des mineurs des Bouches-du-Rhône. Mama Galledou, victime de cet acte, attend des explications. Malgré un témoignage poignant et des excuses de la part des accusés, ses vœux risquent de ne pas être exaucés.

Il faut que je vive. J'ai besoin de savoir qui a fait quoi. Je ne lâcherai pas.» Décidée à connaître la vérité sur ce jour du 28 octobre 2006, Mama Galledou répond aux questions des avocats, par visioconférence. Elle refuse de croiser le regard des présumés incendiaires. «Elle a demandé qu'on lui dise enfin la vérité après un premier procès peu satisfaisant», insiste Me Jean Boudot, l'un des avocats de la victime. Et cette

vérité, les accusés ont du mal à la dire. «Je regrette», «on voulait pas ça» lance un des jeunes prévenus. Des «excuses convenues» selon les avocats de Mama Galledou.

«Faire comme à Paris»

Avant le drame, un des meneurs présumés aurait déclaré : «A Paris, ils brûlent et ils passent à la télé. Ici, on brûle et on ne passe pas à la télé. Ce soir, il faut que

je brûle un bus». Pour cette volonté de mimétisme, de révolte ou de reconnaissance, les six accusés encourrent une peine maximale de trente ans de réclusion criminelle. Une peine lourde car dans le box des accusés figurent ceux qui auraient tenu les rôles principaux. Deux autres jeunes avaient été condamnés à huit ans de prison ferme lors du premier procès en septembre dernier.



Dans l'incendie, Mama Galledou a été brûlée à 62%



Le nouveau roi du Joystick

→ par **Gaëlle Tardy**

Quand deux ténors du jeu vidéo fusionnent ça donne... Activision Blizzard. Ce groupe né le 2 décembre du rapprochement entre Vivendi Games et l'éditeur américain Activision est aujourd'hui le leader mondial du jeu vidéo. Ce mariage que personne n'attendait devrait rapporter gros aux groupes Vivendi. Mais aussi aux joueurs.



Vivendi investit dans sa filière jeux

La société des jeux vidéo est la plus profitable du monde. Cette alliance avec Activision va donc créer de la valeur pour les actionnaires de Vivendi ». Le président du

directoire du géant français, Jean Bernard Levy, ne fait pas dans la langue de bois. Pas d'ambiguïté sur la nature du rapprochement avec la société américaine de jeux vidéo. Il s'agit purement et simple-

ment d'une opération financière. Une opération évaluée à 18,8 milliards de dollars au total. Avec la création d'Activision Blizzard, de solides profits sont à prévoir pour Vivendi. Le groupe table sur 1,1 milliard de bénéfices. Le chiffre d'affaires, lui, devrait passer de 3,8 milliards de dollars en 2007 à 4,3 milliards en 2009.

Deux géants du secteur des jeux vidéos

Une progression vertigineuse mais pas vraiment étonnante. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'oeil au curriculum vitae des deux protagonistes. La société américaine a en effet à son actif de nombreux succès. Call of Duty, ce jeu qui plonge les joueurs au coeur de la 2ème guerre mondiale, c'est eux. Guitar Hero, c'est encore eux. Cette simulation musicale avec une fausse guitare a fait un carton

mondial en 2007. Vivendi n'est pas en reste. Il est le créateur de World of Warcraft. La référence dans le monde du jeu vidéo en ligne. Il compte actuellement 9,3 millions d'adeptes. Pour l'instant, nul n'a su égaler l'excellence de cet univers fantastique médiéval bourré de monstres, de chevaliers, de sorciers ou de créatures magiques. Un ténor des jeux de consoles associé à un maître intouchable du jeu en ligne: c'est le jackpot assuré. Activision Blizzard devient ainsi aujourd'hui le leader mondial du jeu vidéo. Le roi des manettes. Il détrône les Electronic Arts. Ce géant du secteur devrait répliquer en annonçant lui aussi prochainement une fusion avec Ubisoft. Et quand World of Warcraft rencontre Guitar Hero: le joystick s'emballe, la bourse aussi. Vivendi a gagné 1,02 % à la bourse de New York cette semaine.

3 consoles et 1 casse-tête

→ Par **G.T.**

Prix attractif et interactivité pour la Wii, haute définition pour la Xbox 360, variété des jeux pour la PlayStation 3. Chaque console à son petit plus. Difficile donc pour les consommateurs de faire un

choix. L'idéal serait d'avoir les trois. Mais finances obligent, une seule se retrouvera sous le sapin le 25 décembre. Nintendo, Sony et Microsoft le savent bien. Tout est bon donc pour attirer la clientèle. Coup de pub, effets d'annonce. A la veille des fêtes de Noël, le trio infernal se livre une bataille sans merci. Et pour cause, l'enjeu est crucial.

Les acteurs du secteur réalisent à cette période 40 à 50% de leur vente. Pour le moment, la Wii fait la course en tête. 13,2 millions de consoles vendues fin septembre. «Un véritable phénomène» concède un vendeur de la Fnac. Sa stratégie de console de jeu familiale est pour le moment payante. Mais la Xbox 360 n'a pas dit son dernier

mot. 13 millions de consoles écoulées à ce jour. Avec ses 6 millions, la PS3 fait donc figure d'outsider. Une position temporaire selon Sony. Le groupe mise sur son catalogue de jeu, trois fois supérieur à ses concurrents pour rattraper le wagon de tête. Alors, Wii, Xbox 360, PS3, faites vos jeux... Rien ne va plus.



Rfi, TV5 et France 24 : d'une même voix

→ par **Frédéric Raignault**

Une seule chaîne internationale française. Selon le rapport de Georges-Marc Benamou, conseiller du président pour l'audiovisuel, France Monde doit regrouper TV5, Rfi et France 24, . Un projet ambitieux mais délicat à réaliser.

France Monde», un nom qui sonne bien, mais une coquille vide pour l'instant. Voulu par Nicolas Sarkozy, la holding doit regrouper dès 2008 l'ensemble de l'audiovisuel extérieur français - TV5 Monde, Rfi et France 24. Le but: plus d'efficacité, une réduction des coûts et une identification facilitée. «Mettre en commun le meilleur», selon Bernard Kouchner pour «promouvoir les intérêts et les valeurs du pays».

Pas de fusion mais un rapprochement financier, maté-

riel et humain. Des rédactions réunies sous la bannière des nouvelles technologies. Un site Internet, comme portail unique vers trois univers complémentaires, qui aboutirait in fine à la création de nouvelles chaînes. Des lignes éditoriales variées avec la possibilité de consulter des vidéos et des sons provenant de correspondants et de production communs. La France partout dans le monde. Une grandeur retrouvée.

Le concept France Monde est alléchant. Mais tout n'est pas si simple. Derrière le pro-

jet : des hommes, des intérêts. La chaîne France 24 est co-détenue par TF1 et France télévisions. Cette dernière sera éjectée au profit de la holding. La CGT craint «des réductions d'effectifs et de moyens». Même son de cloche du côté de Rfi qui dépend du Quai d'Orsay et du ministère de la Culture. Ses syndicats redoutent «la disparition de la radio et la remise en cause des conventions collectives avec de graves conséquences sociales».

Quant à TV5 monde, la chaîne est à 66% française et à

34% francophone (Belgique, Québec...). Unis, ces membres étrangers désapprouvent ce rapprochement. Ils affirment «qu'ils ne laisseront pas la France faire sa loi».

Reste à désigner la direction de France Monde. Le rapport prône l'alliance d'un dirigeant et d'un journaliste. Le tandem devra être complémentaire et faire consensus auprès des salariés.

Conversations silencieuses

→ par **Candice Rolland**

Jusqu'au 27 avril 2008, le MAMAC accueille les sculptures de Jaume Plensa, l'homme des «bouddhas» de la place Masséna. Un artiste à part. Des œuvres profondes.



Sculpture illuminée

Il est toujours assis. Replié sur lui-même. Parfois illuminé de l'intérieur. L'Homme de Plensa médite. Toujours.

Depuis plus de vingt ans, le Barcelonnais «produit du

silence». Associer un personnage avec des mots, comme un alliage de matière. Des lettres, des noms, des phrases, Jaume Plensa pousse le public à la réflexion. De la pensée à l'introspection. L'artiste donne corps à un univers, celui du moi intime au milieu de la complexe collectivité. Son œuvre réclame l'espace que les salles du MAMAC servent harmonieusement. Découvrir l'exposition de Plensa, c'est entrer dans le monde du silence perturbé seulement par le murmure de nos pensées.

Face à ces géants de lumière, on respecte, on s'incline.

Les yeux et la bouche scellés par les mots, ils dérangent par leur posture, leur silence. Pour autant, toutes ces œuvres sont dénuées de message. Le sculpteur privilégie le partage de la matière à celui des idées. «J'ai compris tout de suite que la sculpture était tout pour moi», déclare-t-il. Aussi, il n'hésite pas à se mettre en scène dans des auto-portraits. Au pied d'un arbre, il est seul sur terre. Face à des gongs, il contemple tout ce qui fait la vie. Devant cet homme, de taille réelle, on guette l'éveil.

L'exposition du MAMAC traduit

l'idée de tatouage de la vie. Le luxe de l'espace et le besoin de comprendre. De se comprendre. Les sept tableaux sont propices à la méditation. Notamment le dernier d'entre eux et ses cabines transparentes. A l'intérieur le bruit disparaît, la lumière varie.

A travers son œuvre, Jaume Plensa s'impose comme l'un des grands noms de l'art contemporain. Il confronte l'Homme à ses mots...et ses maux. Dommage que l'exposition niçoise ne contienne qu'une douzaine d'œuvres du sculpteur catalan.

Sport ★ OGC Nice

Un maillot pas camouflet

→ par **Georges Quirino-Chaves**

Impossible aujourd'hui de trouver dans la capitale azurée, le moindre maillot, de style militaire «camouflage», revêtu par les Aiglons face à Monaco. Un succès inimaginable, certainement dû à la polémique déclenchée autour de la tenue. Un coup de marketing sans précédent au club.



Les Aiglons aiment leur nouvelle tunique

Et si l'événement samedi dernier, n'était pas le derby Monaco-Nice, mais plutôt le maillot façon «camouflage», porté par les Aiglons. Une tenue qui a déclenché de vives polémiques cette semaine. Aucun rapport avec les couleurs de la ville pour certains, assimilé à une opération «commando» en terre monégasque pour

d'autres, l'accoutrement des Niçois fut loin de faire l'unanimité. Pour autant, chez les revendeurs officiels, la polémique est plutôt vue d'un bon œil. Pas moins de 1500 maillots ont été vendus, et cela, avant le derby Monaco-Nice. En moins d'une demi-journée, le stock de maillots de la boutique de la rue Lépante est mis à sec. «Ca n'a pas tenu 24 heures. On

est en rupture. La prochaine livraison n'aura lieu que le 15 décembre prochain», explique Bryan, vendeur à la boutique officielle de l'OGC Nice. Pour lui, le recette du succès est simple: «Le maillot se démarque par son originalité. Plus on en parle, plus les gens vont l'acheter».

Opération marketing et non commando

Du côté de la direction du club, on se félicite d'un tel succès. «On ne s'attendait pas à un tel engouement. Cela dépasse toutes nos espérances. Le retour médiatique a été impressionnant. Même un ami de la Réunion m'en a parlé», raconte Frédéric Mattéi, responsable Merchandising de l'OGC Nice. L'objectif du club était simple: «avoir un maillot qui permet de sortir des sentiers battus et permettra d'améliorer les ventes de produits dérivés», indique le président de l'OGC Nice, Maurice Cohen. Le coup marketing est plus que réussi.

Frédéric Mattéi explique comment les dirigeants ont eu l'idée de cette tunique: «On a voulu s'inspirer de Max Guazzini, le président du Stade Français. Il avait opté pour un maillot innovant, rose et recouvert de fleurs, qui avait déclenché la polémique. La tenue s'était ensuite vendue comme des petits pains. On s'est dit pourquoi pas nous?». Un choix purement marketing donc, et non un symbole «guerrier», comme certains le pensaient, à l'approche du derby. Même si les publicités représentant le joueur reconnu pour son sang chaud, Cyril Rool, en tenue et peinture de commando, sèment le doute. Les dirigeants, eux, comptent bien réitérer leur opération l'an prochain. «On travaille déjà sur un nouveau maillot avec l'équipementier. L'originalité sera une nouvelle fois de rigueur», avoue le responsable Merchandising du club Rouge et Noir. Pour l'heure, le maillot «camouflage» devrait à nouveau être revêtu par les Niçois pour les déplacements à Lyon et à Valenciennes.

Course à l'Europe

→ Par **Aurélien De Negri**

Après un exercice 2006-2007 galère, qui avait vu les Rouge et Noir échapper à la relégation de peu, on pensait les Niçois au fond du trou. Pire. En plus d'un bilan sportif catastrophique,

c'est la direction du club qui a frôlé l'incident diplomatique cet été. A l'intersaison, on parlait même du départ de Frédéric Antonetti. Alors, en ce début de championnat, l'émblématique entraîneur corse met les pendules à l'heure et fixe l'objectif numéro 1: 42 points et le maintien. Pourtant, avec un effectif renforcé au

mercato (arrivées d'Hellebuyck, Hognon, Bamogo,...), c'est un début de saison totalement différent du précédent qu'est en train d'accomplir l'équipe azurée. L'OGC Nice n'arrête pas de surprendre, à sa manière. Sixième de Ligue 1 avec 24 points, les protégés d'Antonetti alignent les bonnes performances. Preuve de leur

forme du moment, ils n'ont subi aucune défaite depuis la 11e journée de championnat et un revers 2-0 face au Mans. Ils restent également une des rares équipes encore invaincues à domicile. Actuellement, les Aiglons sont à 2 unités de l'UEFA et 4 de la Ligue des Champions. De quoi envisager un avenir européen...

